

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : PINK SAN  
Code du produit : 1100475

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : désinfectant et détachant de pré-trempage chloré  
Restrictions d'emploi : Usine alimentaire, utilisation industrielle et institutionnelle seulement

#### 1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.  
12 James St N, Suite 201A  
Hamilton, Ontario L8R 2J9  
T 1 800 663 9925  
[regulatory@projectclean.com](mailto:regulatory@projectclean.com) - [www.projectclean.ca](http://www.projectclean.ca)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	<a href="http://www.chemtrec.com">www.chemtrec.com</a>	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	<a href="http://www.canutec.com">www.canutec.com</a>	1 888 226 8832 *666 on a cell phone	24hr/day 7days/week within USA and Canada

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS CA) : P260 - Ne pas respirer les dust, fume, mist, or spray.  
P261 - Éviter de respirer les dust, fume, mist, or spray.  
P264 - Se laver hands and affected area soigneusement après manipulation.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 - Porter protective gloves, protective clothing and eye protection.  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit).  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
chlorinated trisodium phosphate	chlorinated trisodium phosphate	n° CAS: 56802-99-4	30 – 60
Sodium carbonate	Sodium carbonate, anhydrous	n° CAS: 497-19-8	15 – 40
Sodium dichloroisocyanurate	Dichloroisocyanuric acid sodium salt	n° CAS: 2893-78-9	1 – 5

*\*The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.*

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau ou Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symptômes chroniques	: Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.
Symptômes/Effets attendus, aigus et différés	: Corrosion of the eye tissue. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées. Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Évacuer la zone. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial avec des lunettes de sécurité. Corrosion-proof suit (EN 14605). Standard EN 374 - Protective gloves against chemicals.
Procédures d'urgence	: Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les dust, fume, mist, or spray.

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
- Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Tenir à l'écart des matières combustibles.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les dust, fume, mist, or spray. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
- Produits incompatibles : Acides forts. Agents réducteurs puissants.
- Matières incompatibles : Métaux.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Protection des mains:</b>
Gants de protection
<b>Protection oculaire:</b>
Lunettes de sécurité
<b>Protection de la peau et du corps:</b>
Non requise dans les conditions d'emploi normales
<b>Protection des voies respiratoires:</b>
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: rose. Poudre.
Couleur	: rose
Odeur	: faible chlorine-like
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
pH solution	: 3,1 (11 - 12) %
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Non inflammable, Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Acides forts. Agents réducteurs puissants. métaux.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

PINK SAN	
DL50 orale rat	51333 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	9,5 mg/l/4h
Sodium carbonate (497-19-8)	
DL50 orale rat	2800 mg/kg (Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (16 CFR 1500.40, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	2,3 mg/l (2 h, Rat, Male, Experimental value, Inhalation (aerosol), 10 day(s))

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	1,2 mg/l Source: SIDS
<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>	
DL50 orale rat	1463 mg/kg Source: ECHA
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg Source: ECHA
CL50 Inhalation - Rat	0,27 - 1,17 mg/l Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	0,27 - 1,17 mg/l Source: Toxic Substances Information Summary
ATE CA (oral)	1463 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	0,27 mg/l/4h
ATE CA (poussières,brouillard)	0,27 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>	
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	≈ 1523 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male, Guideline: EU Method B.33 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Test)

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>	
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	≈ 1582 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female, Guideline: EU Method B.33 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Test)

Danger par aspiration : Non classé

<b>PINK SAN</b>	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Voies d'exposition possibles	: Contact avec la peau et les yeux. Inhalation. Ingestion.
Symptômes/Effets attendus, aigus et différés	: Corrosion of the eye tissue. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées. Sensibilisation respiratoire ou cutanée.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.
Symptômes chroniques	: Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

<b>PINK SAN</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
CE50 96h - Algues [1]	242 mg/l Source: ECOTOX

<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>	
CL50 - Poissons [1]	0,25 – 0,36 mg/l Source: NCIS; Toxic Substances Information Report
CE50 - Crustacés [1]	0,11 – 0,28 mg/l Source: NCIS; Toxic Substances Information Report
Algues ErC50	> 5000 mg/l Source: ECHA

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>	
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Skeletonema costatum
NOEC chronique poisson	1000 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '28 d'
NOEC (chronique)	160 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
LOEC (chronique)	500 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### PINK SAN

Persistance et dégradabilité

Biodegradability: not applicable.

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### PINK SAN

Potentiel de bioaccumulation

No test data of component(s) available. Non établi.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-6,19 Source: Quantitative Structure Activity Relation

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### PINK SAN

Écologie - sol

Aucune donnée (d'essai) sur la mobilité de la substance n'est disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-6,19 Source: Quantitative Structure Activity Relation

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

- Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou reemplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez dans une décharge sanitaire.
- Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### TDG

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# PINK SAN

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
<b>chlorinated trisodium phosphate (56802-99-4)</b>
Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

#### 15.2. Réglementations internationales

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
<b>Sodium dichloroisocyanurate (2893-78-9)</b>
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
<b>chlorinated trisodium phosphate (56802-99-4)</b>
Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 12-13-2023

Textes complet des phrases H:	
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H335	Peut irriter les voies respiratoires

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.